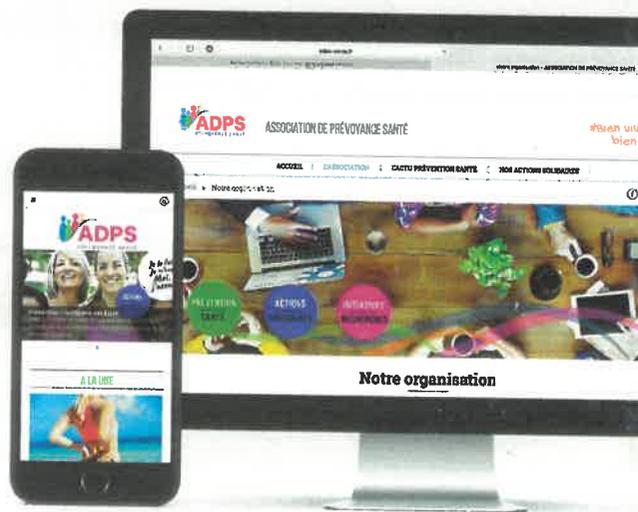


## ...Partout en France

- 500 000 adhérents : particuliers et entreprises souscripteurs d'un contrat santé et/ou prévoyance auprès d'Allianz
- Près de 1 million de bénéficiaires des avantages de l'ADPS
- Aide sociale aux assurés adhérents en difficulté
- Information et prévention santé
- Soutien à des projets utiles et innovants en matière de santé.

Retrouvez l'actualité de l'ADPS sur notre site  
[www.adps-sante.fr](http://www.adps-sante.fr)



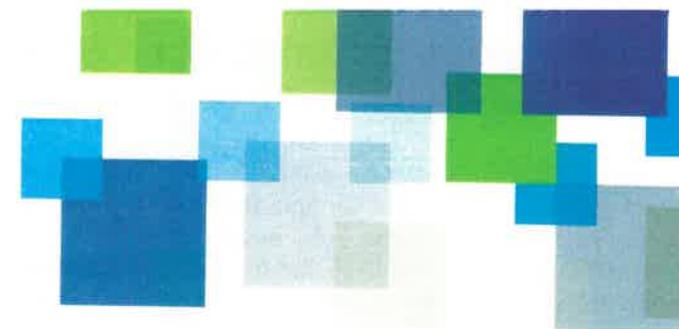
et sur notre page Facebook

@ADPS.Allianz



### CONTACT

Tour Neptune-CC 2342  
20, place de Seine  
92086 LA DEFENSE Cedex  
[adps@allianz.fr](mailto:adps@allianz.fr)



Mobilisée aux côtés de la Ligue  
contre le Cancer dans son opération



### MARS BLEU:

sur tous les fronts  
contre le cancer colorectal

### FICHE CONSEIL

Dépistage du cancer  
colorectal



## Le dépistage du cancer colorectal : pourquoi ? pour qui ? comment ?

Avec 43 000 nouveaux cas par an, le cancer colorectal est le troisième cancer le plus fréquent en France, derrière les cancers du sein et de la prostate. En termes de mortalité, il se situe en 2ème position derrière le cancer du poumon avec 18 000 décès par an.

La réduction de cette importante mortalité est un objectif de santé publique majeur. Comment l'atteindre ? Grâce à un meilleur dépistage des polypes coliques ou tumeurs au début de leur développement et avant l'apparition de tout symptôme.

En effet, détecté tôt, ce cancer guérit dans 90% des cas.

« Le troisième cancer le plus fréquent  
18 000 décès par an. »

### Quel dépistage et pour qui ?

Le dépistage du cancer colorectal se définit selon 3 niveaux de risque : moyen, élevé, très élevé.

Le niveau moyen concerne la population, entre 50 et 74 ans, ne présentant aucun trouble. Pour elle, un courrier est envoyé par la sécurité sociale pour pratiquer le dépistage. Il s'agit d'un test simple de recherche de sang non visible à l'oeil-nu. Il consiste à placer un échantillon de selle dans un tube à l'aide d'une tige. L'envoi pour analyse est gratuit.

### Si le test est positif (4 % des cas)

Votre médecin traitant vous adressera à un gastroentérologue pour réaliser une coloscopie. Dans plus de la moitié des cas, celle-ci ne révélera pas d'anomalie. Sinon elle détectera des polypes qui pourront être retirés ou une tumeur souvent débutante (8% des cas).

« Recherche d'antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal »

### Si le test est négatif

Sachant que certains polypes ou tumeurs ne saignent pas, celui-ci devra être renouvelé tous les 2 ans (attention car en cas d'apparition de trouble type douleurs, trouble de transit...il faudra consulter votre médecin traitant pour préciser la conduite à tenir).

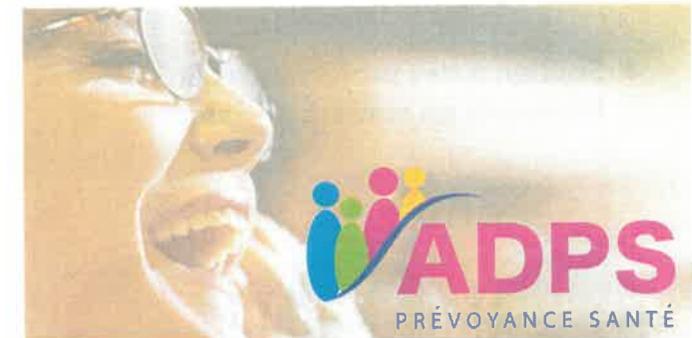
Pour les niveaux de risques élevés et plus élevés que la moyenne, le dépistage sera individuel. Il consistera en une recherche d'antécédents personnels ou familiaux de cancer colorectal ou de polypes ou de maladies inflammatoires chroniques de l'intestin ou de prédispositions génétiques. Le rythme de surveillance par coloscopie sera défini par votre médecin et le gastroentérologue suivant les recommandations de la haute autorité de santé.

### En conclusion

En 2009, la France a été l'un des premiers pays à mettre en place le dépistage organisé du cancer colorectal. Depuis 2015, il existe un nouveau test plus simple et plus efficace qui a permis de réduire la mortalité de ce cancer.

Cependant la participation nationale à ce dépistage ne dépassant pas 35% de la population concernée, il est indispensable que toutes et tous s'impliquent pleinement dans ce dépistage.

« Nouveau test plus simple et plus efficace qui a permis de réduire la mortalité de ce cancer. »



Bien vivre !  
pour bien vieillir !

